



MKIT

MONTPELLIER
ADVANCED KNOWLEDGE
INSTITUTE ON **TRANSITIONS**



APPEL À CANDIDATURES

**COHORTE
2023**



MUSE



MONTPELLIER UNIVERSITY OF EXCELLENCE

COHORTE 2023

L'appel à candidatures « COHORTE » 2023 du Montpellier Advanced Knowledge Institute on Transitions (MAK'IT) vise à constituer à Montpellier, sur une période de 6 mois (janvier-juin 2023), un groupe de chercheurs de renommée internationale, d'horizons et de champs disciplinaires divers, couvrant à la fois les sciences du vivant et de l'ingénieur, et les sciences humaines et sociales, afin qu'ils travaillent ensemble, par le biais d'approches innovantes et créatives, sur la thème de recherche suivant :

“Quels rôles pour la science en temps de crise ?”
Perspectives dans les domaines interconnectés de la santé, de l'environnement et de l'agriculture

Chaque membre de la cohorte ainsi constituée abordera ce thème sous le prisme de ses propres discipline et formation scientifique, tout en confrontant ses résultats à ceux des autres membres du groupe et en les enrichissant de manière interdisciplinaire.

La dynamique de groupe s'appuiera sur une approche méthodologique originale basée sur les controverses associées au thème de recherche proposé, et sur la manière dont les exploiter et susciter des discussions constructives autour d'elles peut aider à surmonter les blocages qu'elles créent et ouvrir de nouvelles perspectives de changement. Les chercheurs de la cohorte seront par exemple encouragés à identifier les acteurs impliqués dans ces controverses, les enjeux et les arguments avancés par les différentes Parties, les contributions disciplinaires, etc.

Il s'agira de décrypter ensemble la manière dont la science est et sera mise au défi lors des crises actuelles et futures, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'agriculture. Cette analyse permettra d'identifier les axes d'action prioritaires en matière de programmation de la recherche, d'enseignement, d'exercices de prospectives, de renforcement des capacités des communautés scientifiques et de leur participation au débat public, de collaborations internationales etc.

Les résultats attendus comprennent au moins une publication conjointe couvrant les différentes dimensions, implications et applications possibles du thème de recherche et toute autre production collective que le groupe aurait décidé de poursuivre.

MAK'IT offre aux chercheurs un cadre de travail privilégié pour développer leurs idées de manière décloisonnée, au sein d'une communauté scientifique reconnue mondialement sur les trois domaines d'action de l'Institut : agriculture & alimentation, environnement, santé. Les chercheurs accueillis au sein de MAK'IT sont activement encouragés et soutenus dans leurs efforts de créer de nouvelles connexions et de développer de nouvelles collaborations avec la communauté scientifique montpelliéraine.

Quels rôles pour la science en temps de crise ?

Perspectives dans les domaines interconnectés de la santé, de l'environnement et de l'agriculture

La pandémie de Covid-19 a mis la science et les scientifiques sous le feu des projecteurs. Dans de nombreux pays, des comités scientifiques ad hoc ont été mis en place pour assister les décideurs, dans un contexte marqué par des changements récurrents d'orientations politiques à mesure que les connaissances sur le virus s'élargissent, par l'expression d'opinions scientifiques alternatives et contestées en dehors de ces comités et par le rejet, par certains, des mesures dictées par la science. Ainsi, convoqués en tant qu'"experts", les scientifiques se sont trouvés à la fois responsabilisés collectivement et exposés individuellement. Ils ont également constitué un point de référence pour les citoyens qui s'en sont inspirés pour se construire progressivement une grille de compréhension de la situation.

Figure verticale des "conseillers du Prince" et spectre du "gouvernement des experts", gestion de l'incertitude et recours au principe de précaution, données scientifiques vs. informations exploitables et accessibles au citoyen lambda, impopularité de certaines décisions prises sous couvert de justification scientifique : le rôle des scientifiques et de la science dans la gestion des crises est mis en cause. Comment la gestion politique des crises et l'approche scientifique peuvent-elles s'articuler ? Comment organiser l'expertise mobilisée en temps de crise ? Présente-t-elle certaines caractéristiques

distinctives ? Comment les citoyens se l'approprient-ils et quel est son impact sur l'opinion publique et le changement de comportement ? Et en retour, quels rôles les citoyens jouent-ils dans la production de ce nouveau type de science liée aux crises ? Quelles leçons avons-nous tirées des crises passées et actuelles, telles que la crise climatique et celle du COVID-19 ? Enfin, quels seraient les changements à apporter pour que la science soit plus réactive et mieux adaptée à un monde de plus en plus tourmenté ?

Passer de l'ère de l'alerte scientifique à celle des solutions, et développer des échanges réguliers et une familiarisation progressive entre scientifiques, politiques et citoyens, c'est ce qui est déjà testé dans certaines enceintes traitant des crises plus latentes - mais non moins critiques - du climat, de la biodiversité ou encore de la sécurité alimentaire. La nature nouvelle des crises, transversales, multiformes et trans-frontières, qu'illustrent de nouveaux concepts scientifiques tels que celui de "santé planétaire", semble appeler à une extension de ces modèles et à une "science globale" où le décodage de la complexité va de pair avec sa pertinence politique. Les scientifiques sont invités à décrypter les dynamiques et les interactions à l'œuvre, à comprendre les effets de synergie entre secteurs, ainsi que les différences de contextes et de perceptions, pour guider l'adoption des meilleures décisions possibles. Ils sont encouragés à accompagner le passage d'une gestion de crise

réactive à une gestion de crise proactive.

La pandémie actuelle a fait prendre conscience que les scientifiques pouvaient être des acteurs clés des espaces participatifs engagés dans la résolution des crises. Elle a ainsi stimulé la transformation des pratiques scientifiques vers plus de transdisciplinarité (nécessité de dépasser l'interprétation médicale de la pandémie en incluant les sciences écologiques et les sciences humaines par exemple), plus d'internationalisation (avec des appels au renforcement et à la création de nouveaux «réseaux scientifiques»), plus d'ouverture et un effort de vulgarisation accru (pour une «science de la crise» construite en commun).

Cet appel à candidatures entend analyser et débattre de ce que certains ont appelé "le monde d'après dans les sciences", à la lumière des enjeux sanitaires, environnementaux et agroalimentaires - domaines dans lesquels la communauté scientifique montpelliéraine a acquis une reconnaissance internationale - et de leurs impacts sur les transitions mondiales en jeu. Tous les types de projets de recherche ayant la propension à contribuer au thème de recherche proposé, tant dans les disciplines des sciences du vivant et de l'ingénieur que des sciences humaines et sociales, s'appuyant sur l'expertise existante du candidat ou la volonté de proposer un nouveau sujet avec le soutien de la communauté scientifique de Montpellier, sont éligibles.

POURQUOI CANDIDATER ?

- Pour participer à un nouveau type de recherche de pointe décompartimentée, dans un environnement scientifique privilégié et avec un minimum de contraintes ;
- Pour prendre part à un exercice de construction de groupe favorisant l'intelligence collective et la transdisciplinarité, avec d'autres chercheurs ayant des origines géographiques et disciplinaires, des expertises et des points de vue différents sur le thème de recherche proposé ;
- Pour acquérir et tester une nouvelle approche méthodologique scientifique axée sur le traitement des controverses sociétales ;
- Pour interagir avec des acteurs extérieurs à la sphère de la recherche et s'exposer à de nouvelles perspectives à l'interface science-société ;
- Pour faire partie d'une communauté scientifique dynamique qui a obtenu une reconnaissance internationale sur les trois défis sociétaux "Nourrir, Protéger, Soigner" et explorer de nouvelles possibilités de collaboration avec les différentes unités de recherche sur site ;
- Pour prendre des risques, faire l'expérience de la créativité, de la pensée innovante, au-delà des approches conventionnelles.

QUI PEUT CANDIDATER ?

- **Nationalité** : chercheuses et chercheurs de toutes nationalités, n'ayant pas résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- **Résidence fiscale** : le candidat doit disposer d'une résidence fiscale à l'étranger.
- **Niveau d'études** : les candidats doivent être titulaires d'un doctorat ou équivalent et entrer dans l'une des deux catégories suivantes :
 - Candidats « séniors » : 10 années d'expérience dans la recherche après le doctorat au minimum (doctorat obtenu avant le 1er janvier 2013).
 - Candidats « juniors » : 2 années au minimum d'expérience dans la recherche après le doctorat (doctorat obtenu entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2021).
- **Statut professionnel** : les candidats doivent disposer d'un contrat de travail dans une université ou un établissement de recherche étranger (hors établissement de recherche français à l'étranger), ou y être rattaché par le biais d'un éméritat, couvrant la période de leur résidence à MAK'IT. Une lettre de rattachement, signée par le/la responsable de l'institution d'origine, sera requise en cas de sélection à l'issue du processus d'évaluation.
- **Disciplines / domaine de recherche** : toutes disciplines, des sciences du vivant et de l'ingénieur ou des sciences humaines et sociales, en lien avec les trois grands domaines d'action de MAK'IT (agriculture & alimentation, environnement, santé) et le thème de recherche proposé.
- **Partenariat scientifique** : les candidats doivent avoir identifié un ou plusieurs partenariats possibles avec des structures de recherche montpelliéraines – même si elles ne se sont pas encore matérialisées -, susceptibles de déboucher pendant le séjour sur des coopérations scientifiques (liste de toutes les unités de recherche ici).
- **Langues** : la maîtrise de l'anglais est requise, la compréhension du français préférable.
- **Ouverture d'esprit** : l'accueil proposé demande des candidats qu'ils soient créatifs, ouverts au dialogue interdisciplinaire et à la prise de risques, prêts à s'engager pleinement dans un travail collaboratif, et motivés par l'exploration d'approches méthodologiques originales d'analyse des controverses et les échanges avec d'autres acteurs issus du monde politico-socio-économique.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Une convention d'accueil est signée entre l'Université de Montpellier, de laquelle dépend administrativement MAK'IT et le chercheur invité pour formaliser les modalités suivantes.

Moyens de recherche

Les chercheurs invités à MAK'IT sont détachés de leurs obligations habituelles dans leur institution d'origine et ont la disponibilité nécessaire pour se consacrer librement à leur projet de recherche et participer aux activités de groupe de l'Institut.

Pendant leur séjour à Montpellier, ils disposent chacun d'un bureau équipé d'un écran d'ordinateur, d'un accès internet et de moyens d'impression au sein d'un open space dans les locaux de MAK'IT, situés à l'Institut de botanique, dans le cœur historique de Montpellier. MAK'IT met également à la disposition des chercheurs résidents plusieurs salles de réunion, un amphithéâtre de 250 places pour l'organisation de conférences, leur garantit un accès numérique privilégié et un droit au prêt étendu dans les principales bibliothèques universitaires montpelliéraines, ainsi que la possibilité de déjeuner au restaurant administratif dont dépend l'Institut, moyennant une participation aux frais.

Les chercheurs invités ont droit à une allocation de recherche d'un montant maximum de 2 500 €, qui peut être versée en plusieurs fois. Cette allocation, pour leur usage exclusif, peut être utilisée pour soutenir leur activité de recherche ou les frais liés à l'organisation de leur événement international (interprétation, restauration, billets d'avion pour les participants, etc.).

Pour faciliter leur travail de groupe interdisciplinaire et soutenir leur intégration, à titre individuel, au sein de la communauté scientifique montpelliéraine, les chercheurs sont accompagnés d'un membre dédié de l'équipe MAK'IT. La chargée de programme COHORTE a notamment pour mission de réaliser une revue bibliographique et d'enrichir une bibliothèque virtuelle liée au thème de recherche, d'identifier des experts susceptibles de partager leurs connaissances et d'interagir avec les chercheurs de l'Institut, de mettre ces derniers en contact avec des unités de recherche du site susceptibles d'être intéressées par leurs travaux, ainsi que de valoriser les productions du groupe.

Un temps d'intégration est prévu à l'arrivée des chercheurs invités comprenant visites des campus et centres de recherche montpelliérains, ainsi qu'un séminaire de groupe introductif visant à expliciter la démarche interdisciplinaire et collaborative attendue au sein des cohortes.

Logement

MAK'IT prend intégralement et directement en charge les frais d'hébergement de ses résidents. Les demandes d'accueil en famille doivent obligatoirement être indiquées dans le dossier de candidature pour être considérées.

A partir de septembre 2022, MAK'IT d'appartements d'une et deux pièces nouvellement rénovés à la Villa Leenhardt, située à proximité de ses locaux. En outre, l'Institut travaille avec une agence de location saisonnière d'appartements à Montpellier qui propose une gamme d'appartements de qualité, entièrement équipés, en centre-ville.

Indemnité forfaitaire de séjour

Les chercheurs invités à MAK'IT restent rattachés à leur institution d'origine durant leur séjour : ils ne disposent pas d'un contrat de travail avec l'Institut et il leur revient de demander à leur établissement de maintenir tout ou partie de leur salaire.

MAK'IT verse aux chercheurs invités une indemnité, destinée à couvrir leurs frais de séjour à Montpellier, d'un montant forfaitaire non négociable, établie comme suit :

- Chercheurs « seniors » : 3 000 € mensuels
- Chercheurs « juniors » : 2 000 € mensuels

Ce montant est calculé pour permettre aux chercheurs de couvrir largement leurs frais de vie à Montpellier.

Voyage et visa

MAK'IT prend en charge le voyage aller-retour des résidents entre Montpellier et leur lieu de résidence habituel, en classe économique. Sont également pris en charge les frais éventuels d'immigration (visa).

Assurances et couverture sociale

MAK'IT ne couvre pas les frais d'assurance et de couverture sociale, qui doivent être pris en charge par les résidents eux-mêmes ou leur employeur. L'équipe MAK'IT se tient à la disposition du chercheur invité pour l'assister dans ses démarches auprès d'assurances santé internationales, dans le cas où la couverture dont il dispose via son institution d'origine ne serait pas valable en France.

Le résident devra fournir la preuve d'une couverture sociale adéquate, garantissant les risques maladie, accidents du travail et responsabilité civile, avant son arrivée à Montpellier.

Services administratifs

L'équipe MAK'IT est à la disposition des résidents pour les aider dans leurs démarches administratives liées à leur installation à Montpellier et à l'organisation de leurs événements scientifiques.

Le cas échéant, leur famille bénéficie également d'un accompagnement spécifique : scolarisation des enfants, aide à l'intégration académique des conjoints, cours de Français Langue Étrangère...

ENGAGEMENTS DU CHERCHEUR RÉSIDENT

Un séjour à MAK'IT a pour but de permettre aux chercheurs invités de mener à bien leur recherche via une approche innovante et enrichissante, en organisant librement leurs activités et horaires de travail et en bénéficiant des services et de l'assistance nécessaires dans leurs démarches pratiques et administratives quotidiennes. Il implique également l'acceptation de certaines conditions.

Obligation de présence

Chaque chercheur invité est soumis à une obligation de présence à Montpellier pendant au moins 90% de la durée de son séjour (hors périodes de fermeture de l'Institut). Cette obligation de résidence, indispensable à la mise en place d'une véritable dynamique de groupe au sein de la cohorte, est compatible avec des absences occasionnelles, qui doivent être signalées à l'avance. Les absences de moins d'une semaine font l'objet d'une simple notification à l'équipe MAK'IT. Une absence plus longue fera l'objet d'un accord de la direction.

Contribution aux travaux de groupe de la cohorte et aux autres activités MAK'IT

Le programme COHORTE est avant tout un exercice collectif. Le chercheur invité s'engage à contribuer pleinement aux discussions et échanges de groupe, aux activités communes et aux co-productions découlant du travail de la cohorte. Il/elle s'engage à participer activement aux autres rencontres et événements interdisciplinaires organisés par MAK'IT pendant son séjour, notamment au séminaire hebdomadaire avec les autres chercheurs invités MAK'IT, tous les jeudis matin. Il/elle reconnaît que ces engagements peuvent prendre jusqu'à deux jours par semaine.

Le chercheur invité s'engage également à partager l'avancement de ses recherches et à remplir un questionnaire de fin de stage à la fin de son séjour.

Communication et diffusion des résultats

Le chercheur résident garde la propriété intellectuelle des résultats de ses recherches effectuées au cours de son accueil à MAK'IT.

Il s'engage à contribuer aux publications et autres outils de communication de MAK'IT concernant les activités de la cohorte.

Il tient MAK'IT informé de sa participation à des colloques, séminaires ou manifestations scientifiques extérieures et fait connaître ses publications, l'obtention de prix et distinctions...

Il autorise MAK'IT à publier son portrait et, le cas échéant, un recueil de ses recherches pour les archives de l'Institut. Dans l'hypothèse de leur diffusion plus large, il s'engage à mentionner le soutien dont il a bénéficié de la part de MAK'IT et à y apposer le logo de l'Institut.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

MAK'IT attache une grande importance à la qualité et à l'impartialité de son processus de sélection. Chaque candidature est revue par le Conseil scientifique de MAK'IT composé d'experts internationaux indépendants. Ce dernier établit une pré-sélection des candidats, ainsi qu'une liste complémentaire (avec classement) qu'il transmet au Conseil de gestion de MAK'IT (Board de l'initiative MUSE) pour décision finale.

Au terme de ces deux phases successives, les candidats sont informés du résultat de la sélection. Les candidats retenus reçoivent une lettre d'invitation de la part du Directeur de l'Institut, détaillant les conditions de séjour proposées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- **EXCELLENCE** : Le parcours scientifique et la reconnaissance internationale du candidat répondent-ils aux critères du programme ? La proposition scientifique sous-tend-elle une recherche de haut niveau ?
- **THEME DE RECHERCHE** : Le projet est-il pertinent pour le thématique de recherche proposée ? Offre-t-il la promesse de nouvelles perspectives et la possibilité de produire de nouvelles connaissances, via notamment des publications ? Est-il à même d'encourager les échanges interdisciplinaires ?
- **ESPRIT DE GROUPE** : Le profil du candidat correspond-il à la vision et aux valeurs inhérentes à ce programme : collégialité, ouverture d'esprit, créativité, réflexion hors des sentiers battus, prise de risque ? Le profil du candidat suggère-t-il qu'il pourrait être une force motrice dans la cohorte et contribuer positivement à la dynamique de groupe ? Les attentes du candidat correspondent-elles à ce que le programme a à offrir ?
- **VISION & PARTENARIATS** : Cette candidature correspond-elle à la vision et à l'ambition de MAK'IT ? Constitue-t-elle une contribution significative à l'accélération des transitions dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ? Présente-t-elle un potentiel intéressant de collaboration avec les communautés scientifiques de Montpellier ?

Les évaluateurs prendront soin de constituer un groupe le plus représentatif et adéquat possible au regard de l'équilibre hommes-femmes, des âges, origines géographiques, disciplines scientifiques et domaines d'expertise des candidats.

CALENDRIER PROVISoire

- **28 février 2022 - 31 mai 2022** : ouverture de l'appel à candidatures "COHORT".
- **Juin 2022** : évaluation des candidatures par le Conseil scientifique de MAK'IT et présélection des candidats.
- **Juillet 2022** : sélection finale des candidats par le conseil de gestion de MAK'IT (Board de MUSE) et annonce des résultats.
- **Janvier - juin 2023** : séjour de la Cohorte MAK'IT à Montpellier.

COMMENT POSTULER ?

Merci de déposer votre dossier de candidature via le formulaire en ligne suivant (exclusivement en anglais) :

DÉPÔT DES CANDIDATURES EN LIGNE
[ICI](#)